

C-39

First Session, Thirty-ninth Parliament,
55 Elizabeth II, 2006

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-39

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the
federal public administration for the financial year ending
March 31, 2007

AS PASSED BY THE HOUSE OF COMMONS
NOVEMBER 28, 2006

C-39

Première session, trente-neuvième législature,
55 Elizabeth II, 2006

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-39

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration
publique fédérale pendant l'exercice se terminant
le 31 mars 2007

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 28 NOVEMBRE 2006

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL C-39

PROJET DE LOI C-39

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the federal public administration for the financial year ending March 31, 2007

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2007

MOST GRACIOUS SOVEREIGN,

TRÈS GRACIEUSE SOUVERAINE,

Preamble

Whereas it appears by message from Her Excellency the Right Honourable Michaëlle Jean, Governor General of Canada, and the Estimates accompanying that message, that the sums mentioned below are required to defray certain expenses of the federal public administration, not otherwise provided for, for the financial year ending March 31, 2007, and for other purposes connected with the federal public administration;

Attendu qu'il est nécessaire, comme l'indiquent le message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada, et le budget des dépenses qui y est joint, d'allouer les crédits ci-dessous précisés pour couvrir certaines dépenses de l'administration publique fédérale faites au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2007 et auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs, ainsi qu'à d'autres fins d'administration publique,

Préambule

May it therefore please Your Majesty, that it may be enacted, and be it enacted by the Queen's Most Excellent Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, that:

Il est respectueusement demandé à Votre Majesté de bien vouloir édicter, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, ce qui suit :

Short title

1. This Act may be cited as the *Appropriation Act No. 3, 2006-2007*.

1. Titre abrégé : *Loi de crédits n° 3 pour 2006-2007*.

Titre abrégé

\$5,098,869,394.00 granted for 2006-2007

2. From and out of the Consolidated Revenue Fund, there may be paid and applied a sum not exceeding in the whole five billion, ninety-eight million, eight hundred and sixty-nine thousand, three hundred and ninety-four dollars towards defraying the several charges and expenses of the federal public administration from April 1, 2006 to March 31, 2007, not otherwise provided for, and being the total of the amounts of the items set out in the Supplementary Estimates (A) for the fiscal year ending March 31, 2007, as contained in Schedules 1 and 2 to this Act.....\$5,098,869,394.00

2. Il peut être prélevé, sur le Trésor, une somme maximale de cinq milliards quatre-vingt-dix-huit millions huit cent soixante-neuf mille trois cent quatre-vingt-quatorze dollars, pour le paiement des charges et dépenses de l'administration publique fédérale afférentes à la période allant du 1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007, et auxquelles il n'est pas pourvu par ailleurs, soit le total des montants des postes du Budget supplémentaire des dépenses (A) de l'exercice se terminant le 31 mars 2007, figurant aux annexes 1 et 2 de la présente loi.....5 098 869 394,00 \$

5 098 869 394,00 \$ accordés pour 2006-2007

Purpose and effect of each item	<p>3. (1) The amount authorized by this Act to be paid or applied in respect of an item may be paid or applied only for the purposes and subject to any terms and conditions specified in the item, and the payment or application of any amount pursuant to the item has such operation and effect as may be stated or described in the item.</p>	<p>3. (1) Les crédits autorisés par la présente loi ne peuvent être affectés qu'aux fins et conditions énoncées dans le poste afférent, leur effet restant subordonné aux indications de celui-ci.</p>	Objet et effet de chaque poste
Effective date	<p>(2) The provisions of each item in Schedules 1 and 2 are deemed to have been enacted by Parliament on April 1, 2006.</p>	<p>(2) Les dispositions des postes figurant aux annexes 1 et 2 sont réputées avoir été édictées par le Parlement le 1^{er} avril 2006.</p>	Prise d'effet
Commitments	<p>4. (1) Where an item in the Estimates referred to in section 2 purports to confer authority to enter into commitments up to an amount stated in the Estimates or increases the amount up to which commitments may be entered into under any other Act or where a commitment is to be entered into under subsection (2), the commitment may be entered into in accordance with the terms of that item or in accordance with subsection (2) if the amount of the commitment proposed to be entered into, together with all previous commitments entered into in accordance with this section or under that other Act, does not exceed the total amount of the commitment authority stated in that item or calculated in accordance with subsection (2).</p>	<p>4. (1) Tout engagement découlant d'un poste du budget mentionné à l'article 2 ou fondé sur le paragraphe (2) – soit censément en ce qui touche l'autorisation correspondante à hauteur du montant qui y est précisé, soit en ce qui concerne l'augmentation du plafond permis sous le régime d'une autre loi – peut être pris conformément aux indications du poste ou à ce paragraphe, pourvu que le total de l'engagement et de ceux qui ont déjà été pris au titre du présent article ou de l'autre loi n'excède pas le plafond fixé par l'autorisation d'engagement à propos de ce poste ou calculé conformément au même paragraphe.</p>	Engagements
Commitments	<p>(2) Where an item in the Estimates referred to in section 2 or a provision of any Act purports to confer authority to spend revenues, commitments may be entered into in accordance with the terms of that item or provision up to an amount equal to the aggregate of</p> <p>(a) the amount, if any, appropriated in respect of that item or provision, and</p> <p>(b) the amount of revenues actually received or, in the case of an item in the Estimates, the estimated revenues set out in the details related to the item, whichever is greater.</p>	<p>(2) Lorsque l'autorisation de procéder à des dépenses sur des recettes est censée découler d'un poste du budget mentionné à l'article 2 ou de toute autre disposition législative, le plafond des engagements pouvant être pris conformément aux indications de l'un ou l'autre est le chiffre obtenu par l'addition des éléments suivants :</p> <p>a) le montant éventuellement voté à l'égard de ce poste ou de cette disposition;</p> <p>b) le montant des recettes effectives ou, s'il est supérieur, celui des recettes estimatives correspondant à un poste de ce budget.</p>	Engagements

Adjustment in the Accounts of Canada for appropriations referred to in Schedule 1

5. An appropriation that is granted by this or any other Act and referred to in Schedule 1 may be charged after the end of the fiscal year for which the appropriation is granted at any time prior to the day on which the Public Accounts for that fiscal year are tabled in Parliament, for the purpose of making adjustments in the Accounts of Canada for the fiscal year that do not require payments out of the Consolidated Revenue Fund.

5. En vue d'apporter aux Comptes du Canada pour un exercice donné des rectifications qui n'entraînent aucun prélèvement sur le Trésor, il est possible d'inscrire un crédit découlant de la présente loi ou de toute autre loi et prévu à l'annexe 1 après la clôture de l'exercice pour lequel il est attribué, mais avant le dépôt au Parlement des Comptes publics afférents à cet exercice.

Rajustements aux Comptes du Canada pour des crédits prévus à l'annexe 1

Adjustments in the Accounts of Canada for appropriations referred to in Schedule 2

6. (1) An appropriation that is granted by this or any other Act and referred to in Schedule 2 may be charged after the end of the fiscal year that is after the fiscal year for which the appropriation is granted at any time prior to the day on which the Public Accounts for that second fiscal year are tabled in Parliament, for the purpose of making adjustments in the Accounts of Canada for that second fiscal year that do not require payments out of the Consolidated Revenue Fund.

6. (1) En vue d'apporter aux Comptes du Canada pour un exercice donné des rectifications qui n'entraînent aucun prélèvement sur le Trésor, il est possible d'inscrire un crédit découlant de la présente loi ou de toute autre loi et prévu à l'annexe 2 après la clôture de l'exercice suivant celui pour lequel il est attribué, mais avant le dépôt au Parlement des Comptes publics afférents à ce dernier exercice.

Rajustements aux Comptes du Canada pour des crédits prévus à l'annexe 2

Order in which the amounts in Schedule 2 must be expended

(2) Notwithstanding any other provision of this Act, amounts appropriated by this Act and set out in items of Schedule 2 may be paid and applied at any time on or before March 31, 2008, so long as every payment is charged first against the relevant amount appropriated under any Act that is earliest in time until that amount is exhausted, next against the relevant amount appropriated under any other Act, including this Act, that is next in time until that amount is exhausted and so on, and the balance of amounts so appropriated by this Act that have not been charged, subject to the adjustments referred to in section 37 of the *Financial Administration Act*, lapse at the end of the fiscal year following the fiscal year ending March 31, 2007.

(2) Par dérogation aux autres dispositions de la présente loi, les sommes affectées par celle-ci, telles qu'énoncées à l'annexe 2, peuvent être appliquées au plus tard le 31 mars 2008. Chaque paiement est imputé, selon l'ordre chronologique de l'affectation, d'abord sur la somme correspondante affectée en vertu de n'importe quelle loi jusqu'à épuisement de cette somme, puis sur la somme correspondante affectée en vertu de toute autre loi, y compris la présente loi, jusqu'à épuisement de cette somme. La partie non utilisée des sommes ainsi affectées par la présente loi est, sous réserve des rapprochements visés à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, annulée à la fin de l'exercice qui suit l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

Ordre dans lequel les sommes prévues à l'annexe 2 doivent être dépensées

Accounts to be rendered
R.S., c. F-11

7. Amounts paid or applied under the authority of this Act shall be accounted for in the Public Accounts in accordance with section 64 of the *Financial Administration Act*.

7. Les sommes versées ou affectées sous le régime de la présente loi sont inscrites dans les Comptes publics, conformément à l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Comptes à rendre
L.R., ch. F-11

ANNEXE 1

D'après le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2006-2007, le montant accordé est de 4 886 514 191 \$, soit le total des montants des postes de ce budget figurant à la présente annexe.

Sommes accordées par la présente loi à Sa Majesté pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007 et fins auxquelles elles sont accordées.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE</i> MINISTÈRE		
1a	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres d'affaires canadiens et aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes – Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 000 000 \$ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international), de 115 659 250 \$ du crédit 15 (Affaires étrangères et Commerce international), de 1 616 363 \$ du crédit 35 (Affaires étrangères et Commerce international), de 3 302 222 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration), de 506 970 \$ du crédit 30 (Agriculture et Agroalimentaire), de 466 800 \$ du crédit 1 (Défense nationale), de 270 600 \$ du crédit 1 (Justice) et de 187 952 \$ du crédit 1 (Finances) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	130 288 660	
5a	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 361 000 \$ du crédit 15 (Affaires étrangères et Commerce international), de 1 097 000 \$ du crédit 35 (Affaires étrangères et Commerce international), de 2 538 600 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration), de 540 200 \$ du crédit 1 (Défense nationale), de 460 700 \$ du crédit 30 (Agriculture et Agroalimentaire), de 205 400 \$ du crédit 1 (Finances) et de 11 600 \$ du crédit 1 (Justice) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	23 264 000	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (suite) FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE – Continued MINISTÈRE (suite et fin)		
10a	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, qui peuvent comprendre dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du <i>Partenariat mondial du G8</i>), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique, et qui peuvent également dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités anti-terroristes du Canada, consister en des versements en espèces ou en des produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de l'aide antiterroriste aux pays et entités gouvernementales; et, dans le cadre du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme de la sécurité humaine et du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix, consister en des versements en espèces ou en des produits, des services, de l'équipement ou des technologies fournis aux fins de la paix globale et l'aide à la sécurité; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2005 à 718 744 000 \$ – Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 220 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international), de 8 182 500 \$ du crédit 20 (Affaires étrangères et Commerce international), de 477 000 \$ du crédit 10 (Environnement) et de 100 000 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	16 045 139	
12a	Conformément à l'article 24.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , faire grâce de certaines dettes et obligations payables à Sa Majesté du chef du Canada totalisant 110 100 000 \$US (soit l'équivalent à 122 201 000 \$CAN au taux de change de 1,11 \$CAN au dollar américain) et qui représentent des réductions sur le résidu du principal respectif que lui doivent les pays débiteurs suivants : République du Cameroun 2 981 000 \$ République démocratique du Congo 1 559 000 \$ République de Madagascar 29 408 000 \$ République du Rwanda 4 072 000 \$ République-Unie de Tanzanie 58 603 000 \$ République de Zambie 25 578 000 \$	122 201 000	
			291 798 799

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>fin</i>) <i>FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE – Concluded</i>		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
30a	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement	3 810 565	
35a	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 594 558 \$ du crédit 5 (Finances) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	89 489 556	
L40a	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 189 921 644 \$ (215 032 000 \$ - 25 110 356 \$), conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales	1	
L50a	Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique</i>	19 000 000	
			112 300 122
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
55a	Versements au Centre de recherches pour le développement international – Pour autoriser le virement au présent crédit de 101 458 \$ du crédit 15 (Santé) et de 2 623 541 \$ du crédit 20 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>		1
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
60a	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 200 000 \$ du crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de....		236 619
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 043 000 \$ du crédit 45 (Affaires indiennes et du Nord canadien), de 1 400 000 \$ du crédit 1 (Conseil privé) et de 234 547 \$ du crédit 60 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	47 725 547	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite et fin)</i> <i>INDIAN AFFAIRS AND NORTHERN DEVELOPMENT— Concluded</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10a	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 283 729 \$ du crédit 5 (Santé) et de 200 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	120 592 591	
15a	Paievements à la Société canadienne des postes.....	13 300 000	
20a	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement.....	247 900	
L30a	Prêts à des revendicateurs autochtones	8 500 000	
			190 366 038
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
40a	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme.....		44 250
	COMMISSION DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES DES INDIENS		
45a	Commission des revendications particulières des Indiens – Dépenses du Programme		6 135 750
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
52a	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 147 153 750 \$ du crédit 85 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	45 604 750	
54a	Contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 500 000 \$ du crédit 90 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
			45 604 751
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC <i>ECONOMIC DEVELOPMENT AGENCY OF CANADA FOR THE REGIONS OF QUEBEC</i>		
1a	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement.....	721 000	
5a	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	34 255 000	
			34 976 000

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE <i>ATLANTIC CANADA OPPORTUNITIES AGENCY</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 402 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) et de 103 650 \$ du crédit 60 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	2 545 550	
5a	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Contributions	6 949 000	
			9 494 550
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10a	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton.....		5 000
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>AGRICULTURE AND AGRI-FOOD</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 700 000 \$ du crédit 10 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	161 631 664	
5a	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 000 000 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	4 994 000	
10a	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 400 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	296 721 000	
15a	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances de crédit printanières et la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié.....	1	
			463 346 665

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE (suite et fin) <i>AGRICULTURE AND AGRI-FOOD – Concluded</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
30a	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 700 000 \$ du crédit 10 (Sécurité publique et Protection civile) et de 500 000 \$ du crédit 1 (Agriculture et Agroalimentaire) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	76 370 633	
35a	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	13 420 346	
			89 790 979
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
40a	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme.....		251 700
	ANCIENS COMBATTANTS <i>VETERANS AFFAIRS</i>		
1a	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 705 000 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	4 035 592	
5a	Anciens combattants – Dépenses en capital.....	1 000 000	
10a	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses	79 500 000	
15a	Anciens combattants – Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement.....	432 594	
			84 968 186
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION <i>CITIZENSHIP AND IMMIGRATION</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 400 000 \$ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) et de 5 576 200 \$ du crédit 10 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	14 663 397	
2a	Citoyenneté et Immigration – Conformément au paragraphe 25(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , radier des Comptes du Canada 3 164 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant au total à 986 871 \$ relativement à des prêts versés aux immigrants aux termes de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> – Pour autoriser le virement au présent crédit de 41 349 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	945 522	
5a	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses	3 000 000	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION (<i>suite et fin</i>) <i>CITIZENSHIP AND IMMIGRATION – Concluded</i>		
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
10a	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme		3 820 070
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>TREASURY BOARD</i>		
	SECRÉTARIAT		
1a	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 092 432 \$ du crédit 1 (Conseil privé) et de 1 084 000 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	9 516 736	
2a	Contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 230 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) et de 86 039 000 \$ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
15a	Rajustements de la rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits, qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique y compris les membres de la GRC et les Forces canadiennes	407 994 000	
20a	Assurances de la fonction publique.....	3 046 228	
			420 556 965
	BUREAU DU DIRECTEUR DES LOBBYISTES		
27a	Bureau du directeur des lobbyistes – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 13 000 \$ du crédit 1 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		2 838 666
	AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
30a	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 166 898 \$ du crédit 1 (Conseil privé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		788 237

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>PRIVY COUNCIL</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Conseil privé – Dépenses du Programme		16 435 412
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10a	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme.....		1 673 856
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
20a	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme.....		813 950
	DÉFENSE NATIONALE <i>NATIONAL DEFENCE</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 387 088 \$ du crédit 85 (Industrie), de 918 800 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) et de 339 946 \$ du crédit 75 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	826 892 725	
5a	Défense nationale – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 000 000 \$ du crédit 5 (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	247 082 794	
10a	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	263 327	
11a	Conformément à l'article 24.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser une remise de dette due par M. R.P. Thompson à Sa Majesté du chef du Canada au montant de 1 766,11 \$ – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 766 \$ du crédit 1 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
12a	Conformément à l'alinéa 24.1(1)b) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser une remise de dettes dues par Parc Downsview Park Inc. à Sa Majesté du chef du Canada au montant de 15 059 000 \$	1	
			1 074 238 848
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN <i>WESTERN ECONOMIC DIVERSIFICATION</i>		
1a	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 209 000 \$ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux) et de 110 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	833 270	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN (suite et fin) <i>WESTERN ECONOMIC DIVERSIFICATION – Concluded</i>		
5a	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 500 000 \$ du crédit 65 (Sécurité publique et Protection civile) et de 330 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	35 798 658	36 631 928
	ENVIRONNEMENT <i>ENVIRONMENT</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Environnement – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 241 350 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	36 003 306	
5a	Environnement – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 715 000 \$ du crédit 1 (Environnement) et de 284 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
10a	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 432 000 \$ du crédit 1 (Environnement) et de 30 000 \$ du crédit 1 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	36 003 308
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
20a	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 167 000 \$ du crédit 1 (Environnement) et de 167 000 \$ du crédit 1 (Ressources naturelles) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		1 079 964
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
25a	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme.....		82 354
	FINANCES <i>FINANCE</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Finances – Dépenses de fonctionnement	7 648 400	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES (suite et fin) FINANCE – Concluded		
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20a	Vérificateur général – Dépenses du Programme.....		3 128 850
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25a	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme.....		360 859
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30a	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme.....		8 990 349
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL GOVERNOR GENERAL		
1a	Gouverneur général – Dépenses du Programme.....		320 818
	INDUSTRIE INDUSTRY		
	MINISTÈRE		
1a	Industrie – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 474 763 \$ du crédit 1 (Conseil privé), de 60 504 \$ du crédit 60 (Transports) et de 50 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	44 911 661	
5a	Industrie – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 363 338 \$ du crédit 1 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
10a	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 14 465 000 \$ du crédit 1 (Industrie), de 150 000 \$ du crédit 55 (Industrie), de 4 565 000 \$ du crédit 35 (Affaires étrangères et Commerce international) et de 1 127 000 \$ du crédit 5 (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	88 949 852	
			133 861 514

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (suite) INDUSTRY – Continued		
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
25a	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 150 000 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	7 132 555	
30a	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital.....	1 640 000	
35a	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 380 000 \$ du crédit 25 (Industrie) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
			8 772 556
	TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
45a	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme.....		9 953
	COMMISSION DU DROIT D’AUTEUR		
50a	Commission du droit d’auteur – Dépenses du Programme.....		110 300
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
55a	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	47 341 858	
60a	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 982 000 \$ du crédit 55 (Industrie) et de 1 000 000 \$ du crédit 5 (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	945 000	
65a	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 306 000 \$ du crédit 10 (Industrie), de 446 999 \$ du crédit 55 (Industrie) et de 2 570 000 \$ du crédit 5 (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
			48 286 859
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
70a	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement.....	2 753 050	
75a	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	16 150 000	
			18 903 050

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (fin) INDUSTRY – Concluded		
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
80a	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	1 055 550	
85a	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 487 264 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) et de 273 750 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	45 326 300	
			46 381 850
	STATISTIQUE CANADA		
95a	Statistique Canada – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 355 523 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		29 570 074
	JUSTICE JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1a	Justice – Dépenses de fonctionnement.....	24 768 646	
5a	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	46 605 000	
			71 373 646
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10a	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme		964 450
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15a	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		178 523
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20a	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement.....	159 929	
25a	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement.....	262 950	
			422 879

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (suite et fin) JUSTICE – Concluded		
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30a	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		2 051 249
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40a	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	42 571	
45a	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	196 250	
			238 821
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50a	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		2 445 350
	PARLEMENT PARLIAMENT		
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5a	Chambre des communes – Dépenses du Programme.....		2 905 895
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10a	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme		623 000
	PATRIMOINE CANADIEN CANADIAN HERITAGE		
	MINISTÈRE		
1a	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 730 946 \$ du crédit 1 (Conseil privé) de la Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007 et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	18 074 762	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (suite) CANADIAN HERITAGE – Continued		
	MINISTÈRE (suite et fin)		
5a	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 400 000 \$ du crédit 120 (Patrimoine canadien) et de 200 000 \$ du crédit 5 (Ressources humaines et Développement des compétences) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	55 767 536	73 842 298
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
15a	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi – Pour autoriser le virement au présent crédit de 965 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		20 000 000
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
20a	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 000 000 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
30a	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 33 730 000 \$ du crédit 20 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	2
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35a	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 554 250 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>		1
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45a	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme.....		1 882 300

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (suite) CANADIAN HERITAGE – Continued		
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
50a	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 485 155 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	1 404 914
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
55a	Paiements à la Société du Centre national des Arts – Pour autoriser le virement au présent crédit de 600 000 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) et de 1 518 323 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
60a	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme.....	833 350
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
65a	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 470 000 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) et de 420 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	3 214 253
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
80a	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 323 620 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
95a	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme.....	2 100 944
	CONDITION FÉMININE – BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
110a	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement	384 591	
115a	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 115 815 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
			384 592

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>) CANADIAN HERITAGE – Concluded		
	TÉLÉFILM CANADA		
120a	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i> – Pour autoriser le virement au présent crédit de 550 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>		1
	PÊCHES ET OCÉANS FISHERIES AND OCEANS		
1a	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 554 324 \$ du crédit 1 (Défense nationale) et de 1 258 245 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	123 762 921	
5a	Pêches et Océans – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 360 000 \$ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	48 750 000	
10a	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 062 508 \$ du crédit 1 (Pêches et Océans) et de 109 250 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	40 765 300	
			213 278 221
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT		
	MINISTÈRE (RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES)		
1a	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 077 443 \$ du crédit 1 (Conseil privé) et de 213 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	18 360 223	
5a	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 207 000 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	29 348 177	

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (suite et fin) <i>HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT – Concluded</i>		
	MINISTÈRE (RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES) (suite et fin)		
7a	Conformément au paragraphe 25(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , radier des Comptes du Canada 33 401 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 362 040 \$ relativement à des prêts aux étudiants irrécouvrables et 228 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada s'élevant au total à 61 562 \$ relativement au paiement en trop du Compte des rentes sur l'État – Pour autoriser le virement au présent crédit de 61 562 \$ du crédit 1 (Ressources humaines et Développement des compétences) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	362 040	48 070 440
	MINISTÈRE (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)		
10a	Ressources humaines et Développement des compétences (Développement social) – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 574 160 \$ du crédit 15 (Ressources humaines et Développement des compétences) et de 2 324 800 \$ du crédit 1 (Ressources humaines et Développement des compétences) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
20a	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme.....		479 500
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
27a	Porter de 300 000 000 000 \$ à 350 000 000 000 \$ le plafond du montant total impayé et assuré de tous les prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de l'alinéa 11b) de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	1	
	RESSOURCES NATURELLES <i>NATURAL RESOURCES</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement	111 717 415	
10a	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	21 661 710	
			133 379 125

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES (suite et fin) NATURAL RESOURCES – Concluded		
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
15a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		8 400 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
20a	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme.....		10 671 756
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
30a	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme.....		724 597
	SANTÉ HEALTH		
	MINISTÈRE		
1a	Santé – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 400 000 \$ du crédit 5 (Santé) et de 3 910 580 \$ du crédit 35 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de		97 142 511
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
15a	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 50 000 \$ du crédit 35 (Santé) et de 12 500 \$ du crédit 40 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	2 791 545	
20a	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 635 000 \$ du crédit 40 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	29 125 000	
			31 916 545
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
25a	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme		144 850

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ (suite et fin) HEALTH – Concluded		
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
30a	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme.....		5 092 025
	AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
35a	Agence de santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 433 000 \$ du crédit 1 (Santé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	30 730 105	
40a	Agence de santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 293 605 \$ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	6 018 366	
			36 748 471
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY PREPAREDNESS		
	MINISTÈRE		
1a	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 491 567 \$ du crédit 1 (Conseil privé) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	3 426 190	
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
35a	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme		8 863 116
	SERVICE CORRECTIONNEL		
40a	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement		33 567 818
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
50a	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 39 040 \$ du crédit 40 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		1 659 989

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE <i>(suite et fin)</i> <i>PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY PREPAREDNESS – Concluded</i>		
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
55a	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme		127 900
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
60a	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes de l'exercice – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 296 944 \$ du crédit 1 (Défense nationale), de 313 242 \$ du crédit 5 (Défense nationale) et de 36 164 875 \$ du crédit 35 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	217 252 863	
61a	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 38 052 750 \$ du crédit 20 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
62a	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement pour les activités et les fonctions d'enregistrement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 990 500 \$ du crédit 25 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
65a	Application de la loi – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 80 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) et de 58 125 \$ du crédit 35 (Affaires étrangères et Commerce international) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	33 846 030	
70a	Application de la loi – Contributions – Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 500 000 \$ du crédit 30 (Sécurité publique et Protection civile) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i>	1	
			251 098 896
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
75a	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		85 354
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
80a	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		371 200

ANNEXE 1 (suite)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>TRANSPORT</i>		
	MINISTÈRE		
1a	Transports – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 224 834 \$ du crédit 55 (Transports), de 394 899 \$ du crédit 60 (Transports), de 1 955 580 \$ du crédit 1 (Défense nationale), de 797 576 \$ du crédit 5 (Défense nationale) et de 756 000 \$ du crédit 1 (Agence du revenu du Canada) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de	47 068 532	
5a	Transports – Dépenses en capital	2 669 500	
10a	Transports – Contributions.....	3 967 161	
15a	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.....	1 800 000	
30a	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien.....	65 600 000	
33a	Versements à La Société des ponts fédéraux Limitée pour remplacer le pont en détérioration du chenal Nord du Pont international de la voie maritime et apporter des améliorations à des infrastructures connexes.....	200 000	
			121 305 193
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
40a	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme.....		1 048 550
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
45a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 775 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	1 104 652	
50a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital.....	1 222 000	
			2 326 652
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
55a	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	3 715 700	
60a	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions.....	279 009 289	
			282 724 989
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
80a	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 173 000 \$ du crédit 1 (Transports) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		58 650

ANNEXE 1 (fin)

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX <i>PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES</i>		
1a	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 877 360 \$ du crédit 5 (Travaux publics et Services gouvernementaux), de 235 600 \$ du crédit 1 (Ressources humaines et Développement des compétences) et de 26 000 \$ du crédit 1 (Conseil du Trésor) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	107 473 862	
5a	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital – Pour autoriser le virement au présent crédit de 13 479 000 \$ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....	10 554 000	
10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses.....	41 670 000	
			159 697 862
			4 886 514 191

ANNEXE 2

D'après le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2006-2007, le montant accordé est de 212 355 203 \$, soit le total des montants des postes de ce budget figurant à la présente annexe.

Sommes accordées par la présente loi à Sa Majesté pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007, pouvant être imputées à l'exercice en cours et à l'exercice suivant se terminant le 31 mars, et fins auxquelles elles sont accordées.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA <i>CANADA REVENUE AGENCY</i>		
1a	Agence du revenu du Canada – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 18 166 000 \$ du crédit 10 (Ressources humaines et Développement des compétences) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de.....		66 943 698
	ENVIRONNEMENT <i>ENVIRONMENT</i>		
	AGENCE PARCS CANADA		
30a	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme – Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 273 500 \$ du crédit 1 (Patrimoine canadien), de 74 000 \$ du crédit 1 (Défense nationale) et de 269 187 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de		5 536 958
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE <i>PUBLIC SAFETY AND EMERGENCY PREPAREDNESS</i>		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10a	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement – Pour autoriser le virement au présent crédit de 373 500 \$ du crédit 1 (Citoyenneté et Immigration) et de 689 995 \$ du crédit 1 (Défense nationale) et de 60 000 \$ du crédit 5 (Défense nationale) de la <i>Loi de crédits n° 1 pour 2006-2007</i> et pour prévoir un montant supplémentaire de....	118 923 697	
15a	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	20 950 850	
			139 874 547
			212 355 203